

## LYCÉE MAURICE GENEVOIX D'INGRÉ

Compte-rendu de la réunion en date du 28 février 2025 relative à la nouvelle sectorisation des collégiens de Huisseau et de Saint-Ay au lycée d'Ingré.

Avec l'intervention de :

M. François Bonneau : Président de la Région Centre Val de Loire,

M. Jean Philippe Agresti : Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours,

Mme Carole Canette : Vice -présidente du Conseil régional en charge des lycées,

M. Frédéric Cuillerier : Maire de Saint-Ay.

M. le président de Région synthétise dans un bref exposé la situation et les réactions des parents d'élèves et des élus. Il comprend que le transfert des élèves de Beaugency vers Ingré, notamment le passage d'un lycée semi-urbain à l'image de notre territoire, à un lycée de la Métropole d'Orléans pose question aux parents et aux élus.

Il tient cependant à rassurer les parents et les élus sur la qualité de l'établissement, de l'équipe pédagogique et des équipements du Lycée d'Ingré, récemment rénové et agrandi.

Il comprend également que ce transfert implique quelques changements dans certaines habitudes de vie et s'engage à ce que l'accueil au lycée d'Ingré se fasse dans de bonnes conditions, après un temps d'échange, de dialogue et d'information avec les parents et les élus.

Frédéric Cuillerier en vient à la première question, importante pour les parents et les élus et rappelle que nos enfants ne peuvent constituer « une variable d'ajustement de la nouvelle sectorisation ».

### **1) Quelles sont les raisons exactes et précises du transfert ?**

Réponse de M. Le Président de Région :

- Le lycée de Beaugency, qu'il a personnellement visité, « ne tient plus dans ses murs », il est saturé et n'offre plus les conditions d'accueil optimales, d'où la nécessité de desserrer les effectifs.
- Des classes de BTS vont être ouvertes dès la rentrée 2025. Elles se développeront ensuite avec une première et une deuxième année et différentes sections.
- Le lycée d'Ingré dispose d'infrastructures scolaires disponibles et de qualité, puisqu'il a fait l'objet d'une extension récente permettant d'accueillir 400 lycéens supplémentaires.

M. le Recteur confirme l'objectivité et l'exactitude des réponses du président de Région

## **2) Deuxième question : Pourquoi un tel déficit de concertation et d'information ?**

M. le Recteur exclut toute forme de « mépris » ou de « mise devant le fait accompli » des parents et des élus. Bien au contraire.

Il explique que la construction d'un nouveau lycée à l'est d'Orléans (Chateauneuf sur Loire) a obligé ses services à une refonte complète de la sectorisation scolaire du bassin de vie d'Orléans intégrant une analyse prospective démographique complexe qui s'est achevée tardivement, ne laissant le temps, ni au rectorat, ni à la direction académique, d'engager un processus d'information performant tant auprès des parents que des élus.

Il regrette cette situation de fait et élabore avec M. Le président, Mme la vice-présidente, Mme la directrice adjointe du rectorat, qui s'est jointe à la réunion, et moi-même, un programme d'information complet qui s'établit comme suit :

- La réunion prévue le 10 mars au collège Nelson Mandela par Mme la principale avec Mme la proviseure du lycée d'Ingré qui s'adresse à tous les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> (y compris ceux de Chaingy) est reportée de quelques jours pour laisser le temps à l'information préalable et au dialogue avec les parents de Huisseau et de Saint-Ay, ainsi qu'à l'optimisation des conditions d'accueil et de transports de nos élèves.
- Le 12 mars à 19h à Saint-Ay : organisation d'une réunion d'information et d'échange avec les parents et les élus de Huisseau et de Saint-Ay, avec la participation de Mme Carole Canette, de Mme la secrétaire générale adjointe du rectorat, de M. le directeur académique et de Mme la responsable des transports scolaires « Rémi » à la Région.  
Au cours de cette réunion toutes les explications seront données sur les raisons précises et objectives du changement de sectorisation et les conditions d'accueil de nos enfants et il sera présenté les transports scolaires optimisés.
- Date à définir : réunion au collège Nelson Mandela avec l'ensemble des parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> pour la présentation du lycée d'Ingré par Mme la proviseure.

- Date à définir : M. le recteur m'a donné son accord pour l'organisation d'une visite et d'une présentation du lycée d'Ingré par Mme la proviseure réservée aux parents et élèves de Huisseau et de Saint-Ay.

Mme la vice-présidente de la Région tient à rappeler que les fratries et les élèves de seconde et de première pourront achever leur scolarisation au lycée de Beaugency, la nouvelle sectorisation ne s'appliquant qu'aux élèves aujourd'hui en classe de 3ème au collège Nelson Mandela.

### **3) La question des horaires de cours et des transports scolaires.**

Cette question a été prise en charge plus particulièrement par Mme Carole Canette et par moi-même. J'ai exposé et transmis par écrit à Mme la vice-présidente, les souhaits des parents, plus particulièrement de Huisseau, commune étendue formée de plusieurs hameaux, ainsi que pour tous les élèves les contraintes du mercredi après-midi.

- Pour les élèves de Huisseau :
  - Faculté pour les habitants du nord de la commune de prendre à « Bagatelle » les cars des lycéens venant de Patay et scolarisés au lycée d'Ingré.
  - Faculté pour les habitants de l'est de Huisseau de rejoindre les cars de Chaingy.
  - Création de deux arrêts a minima pour Huisseau (Mairie et Préau où il existe déjà un abri-bus).
- Pour tous les élèves, les horaires en projet pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi semblent adaptés. De plus, ils laissent une marge de 10 minutes à l'arrivée à Ingré permettant d'intégrer des retards éventuels liés à la circulation. Le fait de doubler les cars le matin et l'après-midi apparaît satisfaisant, malgré l'absence de ligne régulière.
- **Subsiste la question du mercredi,** dont les horaires doivent être adaptés aux horaires de scolarisation. Il est en projet un car de retour à 13h30 et un à 17h30, créant une absence de solution de transport de 4 heures. C'est pourquoi, en fonction des horaires de cours, il est souhaité un car supplémentaire à 15h30.
- La faculté est demandée pour tous les élèves d'obtenir une carte « Rémi » générique offrant plusieurs trajets possibles.

Enfin il est demandé :

- D'anticiper dès maintenant les conditions d'accueil et de transports pour les deux années à venir, sachant que les effectifs de Saint-Ay et de Huisseau seront doublés à la rentrée de septembre 2026 et triplés à la rentrée 2027.
- Que cette sectorisation ne soit pas à nouveau modifiée au fil des années et qu'elle s'inscrive dans la durée.
- Que soient maintenus les cars scolaires pour les élèves achevant leur scolarité à Beaugency.
- Que soient optimisées les conditions de la restauration au Lycée d'Ingré.

Fait à Saint-Ay, le 1 mars 2025